
Chapitre 28

Planification en cas d'urgence

Dans ce Chapitre

Après avoir étudié ce chapitre, vous serez en mesure de :

1. Décrire la raison d'un plan d'intervention en cas d'urgence.
2. Nommer les étapes à inclure dans un plan d'intervention en cas d'urgence.

Mots-clés

Plan d'intervention en cas d'urgence

Un déversement de pesticide ou un incendie dans un entrepôt pourrait ne jamais survenir. Mais dans le cas contraire, seriez-vous prêt à intervenir ? Vous pourriez éviter une catastrophe majeure si vous êtes préparé à affronter une situation d'urgence.

Un plan d'intervention en cas d'urgence est important. Il permet de :

- ▶ éviter qu'un incident ne se transforme en catastrophe;
- ▶ protéger la communauté;
- ▶ protéger votre entreprise;
- ▶ protéger vos employés;
- ▶ réduire vos dommages-intérêts;
- ▶ réduire au minimum les dommages à l'environnement;
- ▶ gagner la confiance de votre entourage.

Vous devez prévoir tous les types d'intervention d'urgence. Dans la conception de votre plan d'intervention, il faut inclure des mesures pour parer aux situations suivantes :

- ▶ incendie
- ▶ explosion
- ▶ fuite de gaz et odeur
- ▶ déversement
- ▶ blessure grave
- ▶ catastrophe (tornade, foudre, etc.)
- ▶ menaces (appels téléphoniques, etc.)
- ▶ accidents de transport (par voie routière ou ferroviaire).

Les mesures à prendre dépendent du type d'urgence.

Plan d'intervention en cas d'urgence

Les procédures à utiliser dépendent du type d'urgence. Un plan d'intervention en cas d'urgence comporte huit étapes :

1. **Désignez les coordonnateurs en cas d'urgence.** Il doit y avoir une personne responsable de l'ensemble du plan d'intervention. D'autres coordonnateurs peuvent être désignés par la suite pour s'occuper de tâches spécifiques. Vous voudrez peut-être quelqu'un pour coordonner :
 - ▶ les communications;
 - ▶ la sécurité des lieux et le transport;
 - ▶ les premiers soins;
 - ▶ la lutte contre l'incendie;
 - ▶ la protection de l'environnement;
 - ▶ les activités de l'entreprise.

Votre équipe d'urgence doit être en mesure de diriger et de gérer les employés. Elle doit être disponible 24 heures par jour. D'autres employés doivent être prêts à intervenir si l'un des membres de l'équipe n'est pas disponible. Dans les petites entreprises, une personne peut être responsable de toutes ces tâches.

2. **Dressez une liste des numéros de téléphone d'urgence.** Dressez la liste des autorités locales à aviser en cas d'urgence, dans l'ordre de priorité d'appel. Vous devez inclure dans la liste les renseignements à fournir aux autorités, dont les suivants :
 - ▶ votre nom
 - ▶ le lieu de l'incident
 - ▶ la description de l'incident
 - ▶ les produits impliqués et en quelle quantité
 - ▶ les blessures
 - ▶ les dangers potentiels.

Les groupes à informer sont les suivants :

- ▶ les employés sur les lieux
- ▶ les gestionnaires, superviseurs à l'externe
- ▶ les services de police et d'incendie
- ▶ le bureau local du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et (ou) le Centre d'intervention en cas de déversement
- ▶ les voisins
- ▶ l'avocat
- ▶ l'agent d'assurances
- ▶ les autres citoyens
- ▶ les médias – les médias sociaux peuvent faire circuler l'information rapidement.

Consignez l'heure de vos appels et le nom des personnes que vous avez rejointes. Vous pourriez avoir besoin de ces renseignements dans un tribunal.



3. **Dressez la liste des intervenants d'urgence de la communauté.** Prendre contact avec les entreprises du voisinage pour voir si elles pourraient vous aider en cas d'urgence. Conservez le numéro de téléphone et le nom d'une personne-ressource et la liste de l'équipement dont l'entreprise dispose. Assurez-vous de noter leur délai de réaction. Par exemple, vous pourriez avoir besoin de matériau de la carrière à gravier pour endiguer un déversement ou encore d'une excavatrice. Qui pourriez-vous contacter ? Sauraient-ils quoi faire ?

4. **Faites un diagramme de l'entrepôt et des environs.** Le diagramme doit indiquer :
 - ▶ tous les édifices, réservoirs, quais de chargement, systèmes de confinement;
 - ▶ voies d'eau, égouts, drains;
 - ▶ périmètre extérieur clôturé;
 - ▶ routes d'accès;
 - ▶ coupe-circuit principal pour l'électricité, l'eau, le gaz;
 - ▶ zones abritant des matières dangereuses;
 - ▶ emplacement du matériel de sécurité;
 - ▶ orientation (nord/sud);
 - ▶ directives pour ériger des digues en vue de contenir tout ruissellement;
 - ▶ secteur d'évacuation, routes, lieux qui pourraient servir d'abris;
 - ▶ résidents du voisinage.

5. **Conservez des registres précis des stocks en inventaire dans votre lieu d'affaires,** mais loin de l'entrepôt. Ces registres doivent inclure le nom des pesticides, les numéros d'enregistrement de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, les volumes stockés et à quel endroit. Il faut conserver les étiquettes et les fiches de données de sécurité (FDS) des produits pour de plus amples renseignements. Si un produit exige un traitement d'urgence spécifique, en prendre note.

6. **Gardez sur place tout l'équipement de sécurité requis et conservez-le en bon état.** Par exemple, des extincteurs d'incendie, des équipements et des vêtements de protection individuelle et du matériel d'endiguement. Vérifiez auprès du service d'incendie pour savoir exactement de quoi vous auriez besoin.

7. **Énumérez les mesures d'urgence dans l'ordre exact où il faut les mettre en application.** En écrivant les mesures d'urgence étape par étape, il faut considérer les points suivants :

- ▶ les situations d'urgence que vous pouvez traiter;
- ▶ les situations où une aide extérieure serait requise;
- ▶ les procédures à mettre en place pour chaque type d'urgence;
- ▶ les procédures d'évacuation;
- ▶ chacune des tâches à effectuer;
- ▶ la personne responsable de chacune des tâches (inscrire un nom à chaque tâche);
- ▶ la formation à fournir à vos employés.

Il faut contacter les autorités provinciales, un avocat et votre courtier d'assurances pour vous assurer d'avoir tout prévu.

Demandez à des spécialistes externes de visiter vos installations et discutez avec eux des façons de collaborer en cas d'urgence. Assurez-vous qu'ils comprennent leurs responsabilités.

Effectuez des exercices pratiques d'urgence afin que chacun sache ce qu'il doit faire.

8. **Donnez un exemplaire du plan d'urgence aux employés responsables et aux autorités locales concernées.** Le mettre à jour chaque année ou chaque fois que vous apportez des changements aux installations ou aux produits qu'elles contiennent. Assurez-vous de garder vos employés informés de tout changement.

Votre plan d'intervention en cas d'urgence est peut-être votre document d'affaires le plus important. Il peut empêcher un incident mineur de tourner en catastrophe.

Un modèle de plan d'urgence est présenté plus loin. L'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA) a des protocoles d'intervention d'urgence dans son site Web.

Modèle de plan d'intervention en cas d'urgence

Pour ces situations d'urgence potentielles :

Nom de l'entreprise :

Endroit :

Date remplie :

Contacts	Nom	Téléphone	Autre contact
Coordonnateur des urgences			
Coordonnateur de remplacement			
Service des incendies			
Ambulance			
Police			
Autre :			
Centre antipoison de l'Ontario	1 800 268-9017		
Centre en cas de déversement	1 800 268-6060		

Diagramme du site : doit inclure

Routes pour les urgences			
Plan d'endiguement			
Équipement – premiers soins			
Équipement – incendie			
Équipement – déversement			
Inventaire			

Procédures : Procédures, étape par étape, pour les situations d'urgence potentielles énumérées ci-dessus.

Révisé et mis à jour	Nom	Date
Employés		
Autorités locales		

Exercices de compréhension



1. Un camion transportant un herbicide et un insecticide se renverse sur une route de campagne près d'un ruisseau. Les contenants sont endommagés et se déversent sur la route.

Énumérez les mesures d'urgence que vous devriez entreprendre :

2. Quelles personnes devriez-vous consulter pour réviser votre plan d'intervention en cas d'urgence ?
